



Fiche de fonction : Moniteur d'Atelier ESAT (H/F)

Lieu d'activité	EPMS du Provinois - ESAT
Domaine	Encadrement d'ateliers de production en ESAT

Sous l'autorité du Cadre socioéducatif en charge de la production, Le moniteur d'atelier assure l'accompagnement et l'encadrement des personnes en situation de handicap dans un cadre professionnel. Il veille à l'organisation du travail, au respect des normes de qualité et de sécurité, et participe à la montée en compétences des travailleurs qu'il encadre.

Missions principales

- **Accompagnement des Travailleurs en situation de handicap**
- **Développement des compétences professionnelles des travailleurs**
- **Organisation et gestion de la production**
- **Animation d'équipe et relation avec les clients**

1. Description des activités

1. Accompagnement des travailleurs en situation de handicap

- *Encadrer et accompagner individuellement et collectivement les travailleurs dans l'atelier.*
- *Participer à l'élaboration et au suivi du projet personnalisé des travailleurs.*
- *Assurer la transmission des informations utiles à l'équipe pluridisciplinaire et à la hiérarchie.*
- *Faciliter l'intégration des nouveaux travailleurs et accompagner les stages de découverte.*

Le moniteur d'atelier accompagne au quotidien une équipe de travailleurs placés sous sa responsabilité,

Au sein de l'équipe pluri professionnelle :

- Il participe à la définition du projet personnel et professionnel de chaque personne, il en assure le suivi et l'évaluation pour la partie le concernant,
- Il transmet les informations utiles à ses collègues et à sa hiérarchie (absences, incidents....)

- Il accueille des personnes en stage de découverte et/ou de préadmission et réalise leur évaluation,
- Il accueille les nouveaux travailleurs, il s'assure de leur intégration

2. Développement des compétences professionnelles des travailleurs

- *Identifier les besoins en formation et adapter les apprentissages en situation de travail.*
- *Mettre en place des outils pédagogiques adaptés aux travailleurs.*
- *Encourager la reconnaissance des savoir-faire professionnels et favoriser l'autonomie.*

Le moniteur d'atelier participe à la professionnalisation de chaque personne au regard de son projet individuel.

- Evaluation des compétences et des aptitudes
- Identification des besoins en formation

Il instaure et entretient une relation de confiance.

Il prépare et met en œuvre l'apprentissage en situation de travail en l'adaptant à la personne.

Il s'appuie sur les outils disponibles pour tracer ses observations sur l'évolution de la personne accompagnée. Il participe à l'élaboration et à l'ajustement de ces outils.

Il accompagne les travailleurs dans la reconnaissance des savoir-faire professionnels (sur le principe du dispositif « différent et compétent ».)

Il favorise le bien-être, l'épanouissement et l'expression de la personne sur son lieu de travail.

3. Organisation, gestion de la production et relation avec les clients

- *Planifier et organiser les journées de travail en fonction des objectifs de production.*
- *Garantir la qualité des prestations et le respect des délais.*
- *Sensibiliser et appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie.*
- *Assurer la gestion des stocks, du matériel et de l'entretien des espaces de travail.*
- *Participer à la dynamique commerciale et à l'évolution des activités de l'atelier*

Gestion de la production :

Le moniteur d'atelier participe à la dynamique commerciale de l'ESAT

- Il établit les devis
- Il assure la relation avec la clientèle
- Il est garant de la qualité, des quantités et des délais fixés : il participe aux travaux et contrôle le travail de son équipe
- Il transmet et veille au respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- Il veille au rangement et à l'entretien des espaces de travail, des outils et des matériels nécessaires à la production
- Il définit les besoins en matériaux et des consommables nécessaires au fonctionnement de l'atelier

4. Animation, organisation d'une équipe,

- *Mobiliser et motiver les travailleurs autour des objectifs de production.*
- *Assurer la communication avec les clients et partenaires de l'atelier.*

Animation d'équipe :

À la fois animateur et responsable, le moniteur d'atelier mobilise professionnellement son équipe, l'encadre et l'accompagne.

- Il associe les usagers à toutes les étapes de la production (devis, chantiers, relation client...)

- Il planifie les travaux et organise les journées de travail
- Il participe à la production : réalisation ou aide sur des gestes techniques, sur l'utilisation de machines dangereuses,...
- Il prévient et gère les situations de crise ou de conflit dans son équipe. Il repère les signes annonciateurs et adapte en conséquence son accompagnement et l'organisation de la journée.

5. Participe au bon fonctionnement de l'ESAT :

- *Tient compte des autres ateliers dans son organisation.*
- *Assure ponctuellement le remplacement d'un collègue.*
- *Participe à la rédaction et à la mise en œuvre du projet de service et de l'établissement.*

6. Peut être amené à assurer des missions spécifiques au sein de son atelier, du service ou de l'établissement.

- *Une fiche de mission est alors annexée à la fiche de poste.*

3. Conditions d'exercice :

Condition d'exercice	Spécificités du poste Moniteur d'atelier - Conditionnement : Encadrer les travailleurs dans la réalisation des opérations de conditionnement (assemblage, ensachage, étiquetage, mise sous pli, etc.). Assurer la qualité des prestations en garantissant le respect des consignes et des exigences clients. Gérer les relations avec les clients et veiller au bon déroulement des commandes (délais, quantités, conformité). Former les travailleurs aux techniques de conditionnement, aux gestes professionnels et aux règles de sécurité. Veiller à l'application des normes d'hygiène et de qualité en vigueur dans l'atelier.
Contraintes spécifiques	Travail en atelier et/ou en extérieur selon l'activité Relation constante avec les équipes éducatives et les partenaires extérieurs

4. Profil requis

Formation/Qualification	Formation ou expérience professionnelle dans le domaine
Statut	Moniteur d'atelier ou Equivalent
Textes réglementaires de référence	Décret n° 93-145 du 3 février 1993 relatif au statut particulier des moniteurs d'atelier de la fonction publique hospitalière. Décret n° 2007-118 du 29 janvier 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement des ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail). Circulaire DGAS n° 2008-295 du 14 septembre 2008 sur le rôle des moniteurs d'atelier dans les ESAT. Code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment les articles L. 344-2 et suivants encadrant les ESAT et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap.

5. Compétences et aptitudes personnelles requises

Compétences	Maîtrise des techniques de l'atelier concerné Capacité d'encadrement et d'accompagnement de personnes en situation de handicap Sens de l'organisation, rigueur et capacité d'adaptation Bon relationnel et aptitude à travailler en équipe Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène en milieu professionnel
Aptitudes personnelles	Capacité d'adaptation : Savoir ajuster son accompagnement en fonction des besoins spécifiques de chaque travailleur. Patience et bienveillance : Être à l'écoute et adopter une posture encourageante. Esprit d'équipe : Collaborer avec les autres professionnels (éducateurs, soignants, encadrants...). Sens de la pédagogie : Expliquer et transmettre les savoir-faire techniques de manière accessible. Rigueur et organisation : Gérer l'atelier et les plannings de travail avec méthode. Réactivité et gestion des imprévus : Savoir faire face aux situations complexes et ajuster les objectifs si nécessaire. Capacité d'initiative : Proposer des améliorations et contribuer au bon fonctionnement de l'atelier.